PROJET
CULTURE-ACTIONS
Année universitaire 2023-2024

TITRE DU PROJET : ……

I. Le porteur de projet :

Association étudiante □ Etudiant(s) hors structure associative □

SI ASSOCIATION

Nom de l'association : ……

Objet : ……

Adresse : ……

N° SIRET (le cas échéant) : ……

Tél/Port : …… Mél : ……

Site/Réseaux sociaux : ……

RESPONSABLE DU PROJET / PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Prénom: …… Nom : ……

Adresse : ……

……

Tél/Port : …… Mél : ……

Études suivies : ……

Établissement : ……

Autres participants étudiants / Membres du Bureau de l'Association (3 noms maximum) :

Prénom / Nom :	Tél/Port :	Établissement :	Statut (si membre de l'association) :

II. Le projet :

J'accepte de participer au prix national Culture ActionS : Oui □ Non □

NATURE ET DOMAINE DU PROJET (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

Culture

□ Cinéma/Audiovisuel
□ Culture et découverte
□ Danse
□ Design
□ Écriture/Littérature
□ Mode
□ Multimédia
□ Musique
□ Théâtre
□ Culture scientifique et technique
□ Jeune talent
□ Autre, précisez : ……

Actions

□ Citoyenneté
□ Economie
□ Environnement
□ Santé/Prévention
□ Solidarité
□ Sport
□ Autre, précisez : …….

FORME DU PROJET (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

□ Animation du campus
□ Atelier
□ Concert
□ Concours
□ Exposition (sculpture, photos, …)
□ Festival
□ Journée culturelle
□ Magazine ou journal
□ Radio
□ Autre (précisez) ……
□ Rencontre Internationale
□ Conférence-débat
□ Tournée
□ Réalisation de film

VOTRE PROJET

Site internet/Réseaux sociaux (le cas échéant) : .....

Nombre de participants à la mise en œuvre du projet :.....

dont étudiants : ……

Partenaire(s) du projet le cas échéant : .....

Présentation du projet (description, originalité, objectifs, …). En cas de renouvellement d'une demande, vous préciserez les changements depuis la dernière demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Calendrier prévu (date de la réalisation, durée…) : .....
.....
.....

Lieu(x) de la manifestation :.....
.....

Public visé (qualité, nombre) : .....
.....
.....

Actions de communication envisagées : .....
.....
.....

Intérêts pour la communauté étudiante : .....
.....
.....

Crous Lorraine, 75 Rue de Laxou, 54000 Nancy
Tel. 03 83 91 88 00
www.crous-lorraine.fr
viedecampus@crous-lorraine.fr

III. Votre budget :

Le budget présenté doit être équilibré : Total Dépenses = Total Recettes

DÉPENSES	**Montant**	**RECETTES***	**Montant**	**Déjà acquis** (cocher le cas échéant)
		Subvention demandée sur fonds Culture- ActionS:		
TOTAL 1 des dépenses en numéraire du projet		TOTAL 1 des recettes en numéraire du projet		
Aides en nature, ci-dessous (dépenses = recettes, à chaque ligne)				
		Mise à disposition de matériel par le Crous		
TOTAL 2 des emplois et contributions volontaires en nature		TOTAL 2 des ressources et Contributions volontaires en nature		
TOTAL		**TOTAL**		

IV. Engagement du Candidat :

Je soussigné, (nom, prénom)…….confirme avoir pris connaissance du règlement du dispositif Culture-ActionS et m'engage à (merci de bien vouloir cocher impérativement toutes les cases ») :

o respecter ledit règlement (notamment la possibilité de rembourser les sommes perçues en cas de non réalisation partielle ou totale du projet) ;
o mettre en œuvre le projet exposé ;
o répondre, le cas échéant, à certaines précisions et demandes de pièces complémentaires, soit pour la finalisation du dossier de candidature, soit en cours d'étape du projet ;
o transmettre un bilan moral et financier de l'action, trois mois au plus tard après la réalisation du projet ;

Fait à : .....

Le : .....

Nom et signature du représentant légal ou du mandataire :

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie de la carte étudiant du porteur de projet (et de trois autres participants au projet/membres du bureau)
- Attestation du directeur de formation précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire
- La fiche de création Tiers (Annexe 1) permettant la mise en paiement de la subvention
- Formulaire RGPD signé (Annexe 2)

Pour une association :
- Les statuts de l'association et s'il y a lieu le n° SIRET et le code NAF (/APE)
- La composition du bureau
- Une attestation de vigilance et/ou attestation de société sans personnel Urssaf

Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :
- Tous les justificatifs budgétaires disponibles concernant le plan de financement (devis – factures, attestation des co-financements acquis …)
- Plan de communication, affiches, tracts,
- Dossier de presse, coupures de presse, etc…

Le dossier remis au Crous ne sera pas rendu à son auteur.

Toute association ou tout étudiant percevant des fonds Culture ActionS s'engage à rendre compte de la mise en œuvre de son projet (envoi d'un rapport d'activités et d'un bilan financier) et à mentionner le soutien du Crous par l'utilisation de son logo sur tous les supports de communication en rapport avec le projet.

Les projets soutenus par Culture ActionS seront susceptibles d'être valorisés par le réseau des Crous et utilisés dans leur communication. Les porteurs de projets sont informés et acceptent, en demandant une subvention *via* ce dispositif, que leur projet sera susceptible d'être utilisé dans la communication des Crous concernant le dispositif.

Le dossier doit être remis au service compétent de votre Crous :

Service Culture et vie de campus du Crous-Lorraine

75 rue de Laxou 54000 NANCY

viedecampus@crous-lorraine.fr